

Pôle : Enfance / Jeunesse

Adresse : Cité Administrative

Place Notre Dame De Layre

63600 AMBERT

Tél. : 04 73 72 72 29

E-mail : julie.bergeron@ambertlivradoisforez.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

Date: 12.02.2024

Lieu : Mairie d'Ambert

Heure début : 19H00

Heure fin : 20h15

PRESENTS :

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER
Julie BERGERON
Marie-Jeanne CALVE
Colette COUBLE
Ingrid DEFOSSE-DUCHENE
André FOUGERE
Louis-Jean GOUTTEFANGEAS
Christiane LANDREAT
Mireille PEUDEVIN
Annaïg PENSEC

EXCUSES :

Yohann CARRET
Olivier GALLO-SELVA

ABSENTS :

Thibault CALMARD
Carine COCHARD
Philippe PINTON

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse introduit la réunion en remerciant les élus pour leur présence et rappelle les critères d'attribution des subventions. (Joint en annexe)

- Subventions aux associations

Voilà les demandes reçues :

- FCPE Aide aux devoirs : 3000.00€
- Ski Club de Saint-Anthème mais qui n'a finalement pas demandé de subvention par faute de neige
- Foyer Scolaire Rural de Randonnées Livradois-Forez : 500.00€
- Amicale Laïque d'Arlanc Ecole Publique : 3500.00€
- Collège Alexandre Varenne Olliegues dont le dossier est incomplet
- Amicale Laïque Dore l'Eglise : 700.00€
- Aéroclub du Livradois Forez : 1000.00€

Seulement deux demandes sont recevables, celles du FCPE Aide aux devoirs et celles de l'aéroclub du Livradois Forez. Stéphanie propose aux membres de la commission de valider ces deux demandes. L'ensemble des élus présents valide la proposition.

Pour le Foyer Rural de Randonnées Livradois-Forez, Stéphanie présentera la demande de 500.00€ en bureau pour financer les transports comme plusieurs écoles du territoire sont concernées. Cette décision sera prise ultérieurement en bureau. La demande relève plus du fonctionnement courant de l'association.

4500.00€ seront attribués en totalité si la demande du Foyer Rural est acceptée.

- Point projets

La micro-crèche à Saint-Anthème devrait ouvrir ces portes courant avril. Le recrutement est terminé. La directrice et l'adjointe sont arrivées début janvier et les deux autres personnes devraient rejoindre l'équipe début avril. La demande d'ouverture avec un agrément à 10 enfants est en cours d'instruction au Département (PMI).

- Restructuration du Multi-accueil à Arlanc

Le travail d'étude préalable sera lancé en ce début d'année avec un peu de retard. L'ensemble du bâtiment et de l'extérieur sera revu pour une meilleure fonctionnalité, panneaux solaires, salle de changes et dortoirs.

- Crèche Vertolaye

La Mairie de Vertolaye a attaqué sa phase travaux, une année de travaux est prévue. Ensuite CCALF débutera à son tour une année de travaux avant de pouvoir transférer la crèche de Marat à Vertolaye avec une augmentation d'agrément envisagée de 10 places.

- Côte du Pont à Ambert

Prémices du travail avec une opportunité avec Carton plein et des étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Une phase d'étude préalable pourra être lancée en 2024.

Projet en transversalité avec les autres pôles pour que le bâtiment vive tout au long de l'année, tout en privilégiant le besoin pour l'ALSH.

- Questions diverses

- o Programmes ALSH à diffuser plus tôt si possible
- o Portail familles qui n'est pas ergonomique et pratique, ce qui est un constat assez général pour ce type d'application (Cf portail citoyen de la ville d'Ambert). La nouvelle version déployée en 2024, devrait permettre de corriger ce défaut d'utilisation.